

■ 92 Montée de la Mairie- **73460 TOURNON**1 04 79 38 51 90 - 1 mairie@tournon-savoie.com
1 http://www.tournon-savoie.com

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ LE DOUZE SEPTEMBRE A 19H30

No	mbre de memb	res
En exercice	Présents	Votants
12	8	10

Date convocation	Date affichage	N° délibération	
02/09/2025	02/09/2025	2025/23	

<u>Présents</u>: BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, MURAZ-DULAURIER Gilles

Excusés: GIANNINA Gisèle (pouvoir RIMBOUD Christelle), CHATELAIN Éric (pouvoir BERTHET Sandrine)

Absents: DRAGNEA Cindy, GARDET-CADET Michel

Secrétaire : GRANDCHAMP Patrick

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

## DELIBERATION N°2025/23 DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire présente la décision modificative.

Etant donné le Etant donné le manque de crédits budgétaires aux chapitres 21 « Immobilisations corporelles », 16 « Remboursement d'emprunts », 014 « Atténuation de produits » et 042 « opérations ordre », le maire propose de procéder aux virements de crédits suivants à la section de fonctionnement et d'investissement :

## | DEPENSES | 200.00 | 2111 | Terrains nus | 275 600.00 | 27638 | Autres créances immobilisés - Autres Ets publics | - 50 000.00 | TOTAL DEPENSES | 225 800.00 |

	RECETTES	
27638	Autres créances immobilisés - Autres Ets publics	225 800.00
	TOTAL RECETTES	225 800.00

FOI	NC	110	NN	EM	EN	Г

DEPENSES			
739218	Autres prélèvements p/reversement fiscalité entre collectivités locales		9 900.00
65561	Contribution fonds compensation charges territoriales	-	11 900.00
681	Dotat° Amts & P° charges fonctionnement		2 000.00
	TOTAL DEPENSES		

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

✓ APPROUVE la décision modificative n°1/2025

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance **Patrick GRANDCHAMP** 

Transmis au contrôle de légalité Le 1,5 SEP, 2025

Publié le 15 SEP. 2025